



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Paris, le 14 février 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Transport léger : une étape importante

La lutte contre la concurrence déloyale ainsi que les nécessaires harmonisations sociales dans un marché européen du transport routier libéralisé sont au cœur des préoccupations de la FNTR.

Les entreprises françaises de transport routier font face, depuis quelques temps, à une augmentation importante de la concurrence de véhicules de transport léger (véhicules de - 3,5 tonnes) en provenance d'Europe de l'Est sur le territoire français.

La FNTR n'a eu de cesse de dénoncer cette concurrence déloyale. Elle réclame de longue date une réglementation encadrant l'activité en France des transporteurs légers étrangers.

Dans le cadre des discussions autour de la proposition de loi sur le dumping social, le travail illégal et la concurrence déloyale, la commission des affaires sociales de l'assemblée nationale a adopté mercredi un amendement visant à étendre aux transporteurs étrangers légers la réglementation relative au cabotage.

La FNTR se félicite de cet amendement de la commission des affaires sociales. Ces véhicules seront donc très prochainement soumis à la règle des trois opérations de cabotage dans un délai de 7 jours après un transport international.

Il conviendra par la suite de prévoir les moyens nécessaires au contrôle de ces dispositions nouvelles.

La FNTR entend néanmoins rappeler que la concurrence déloyale ne provient pas des seuls véhicules légers étrangers. Les entreprises françaises de transport léger sont également confrontées à une concurrence déloyale franco-française émanant d'entreprises ou de particuliers qui, en toute illégalité, exercent une activité de transport. La FNTR réclame un renforcement des contrôles contre l'exercice illégal de la profession de transporteur.

La FNTR entend également poursuivre ses efforts afin qu'une réglementation relative à l'exercice de la profession de transport léger soit adoptée au niveau européen. Il s'agit du meilleur moyen d'encadrer en Europe, et de manière harmonisée, l'activité du transport léger.

#### **Contact presse**

. Eté en Hiver / Morgane Gens  
01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30  
[morgane.gens@eteenhiver.com](mailto:morgane.gens@eteenhiver.com)